

Santé

Selon un rapport  
Un problème  
qui ne date  
pas d'hier

**MARC-ANDRÉ GAGNON**  
Bureau parlementaire

QUÉBEC | La problématique des médicaments et des problèmes de santé mentale dans les établissements de détention du Québec ne date pas d'hier.

En 2011, la protectrice du citoyen, Raymonde Saint-Germain, avait aussi constaté un manque de suivi et de ressources et réclamé des services mieux adaptés aux personnes incarcérées qui éprouvent un problème de santé mentale.

«L'une des difficultés d'accès à la médication est liée au fait que plusieurs médicaments utilisés dans le traitement de certains problèmes de santé mentale sont recherchés aux fins de trafic», avait relevé M<sup>me</sup> Saint-Germain, dans un rapport spécial.

DES PLAINTES

En revanche, selon Éric Belisle, de l'organisme Alter Justice, il n'est pas rare que des détenus se voient privés de leurs médicaments. Des détenus lui font souvent part de plaintes en ce sens, mais les recours, en raison du pouvoir discrétionnaire du médecin, sont pratiquement inexistantes.

«Il est [...] fréquent que certains médecins des centres de détention réduisent considérablement les posologies prescrites à l'extérieur par leurs collègues, et ce, dès l'admission, par crainte que la personne ne soit impliquée dans ces usages illicites», avait d'ailleurs noté M<sup>me</sup> Saint-Germain, dans son rapport.

Celle qui agit aussi comme ombudsman carcéral avait recommandé à l'époque que la dispensation des services de santé en milieu carcéral relève du ministère de la Santé, plutôt que du ministère de la Sécurité publique, qui embauche présentement des médecins et des pharmaciens par appel d'offres.

Quelques exemples des  
médicaments les plus consommés

**Ativan**

**Traitement:** Anxiété

**Effets secondaires et risques associés:** Convulsions irrationnelles, perte du sens de la réalité

**Effexor XR**

**Traitement:** Dépression, trouble anxieux généralisé, trouble panique

**Effets secondaires et risques associés:** Instabilité mentale, agitation, confusion

**Paxil**

**Traitement:** Dépression, trouble obsessionnel-compulsif, phobie sociale

**Effets secondaires et risques associés:** Agitation, abondance de parole, euphorie, activité difficile à maîtriser.

**Wellbutrin SR**

**Traitement:** État dépressif

**Effets secondaires et risques associés:** Agitation, confusion, méfiance extrême, crises convulsives

**Zoloft**

**Traitement:** Dépression, trouble panique et trouble obsessionnel compulsif (TOC)

**Effets secondaires et risques associés:** Agitation, langage rapide non maîtrisé, paranoïa (méfiance envers les gens)

**Zyprexa**

**Traitement:** Anti-psychotiques, schizophrénie, trouble bipolaire

**Effets secondaires et risques associés:** Agitation, somnolence, tremblements, augmentation du volume des seins (pour les hommes), érection prolongée



BON À SAVOIR...

Les coûts des médicaments destinés aux personnes incarcérées dans les établissements de détention du Québec sont assumés par le ministère de la Sécurité publique, plutôt que par la RAMQ.

Instabilité et méfiance parmi les effets secondaires

**MARC-ANDRÉ GAGNON**  
Bureau parlementaire

QUÉBEC | Même s'ils ont tout pour freiner les ardeurs des détenus, les médicaments prescrits dans les centres de détention peuvent être un couteau à double tranchant pour les codétenus et les agents de services correctionnels.

En effet, la liste des effets secondaires est longue. Ceux-ci vont de l'instabilité, en passant par la méfiance extrême, jusqu'à l'érection prolongée...

«Ça les calme, mais, à un moment donné, on est à l'opposé totalement», reconnaît Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec.

«Il y a des mélanges qui se font avec des médicaments d'ordonnance, il y en a qui sont quasiment des chimistes», raconte-t-il.

Mais derrière tout cela se cache aussi une autre problématique: le manque de ressources auquel font face les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

COMME DES NUMÉROS

«Ces gens sont un peu traités en ce moment comme des numéros», constate M. Lemaire. On les contrôle beaucoup par la médication, ce qui est déplorabile. Ce sont des gens qui ont de réels problèmes, ils ont besoin d'un réel suivi, mais il n'est pas adéquat.»

Le manque de ressources internes et le recours à des infirmiers, des infirmières et des médecins à l'externe aux façons de faire diverses sont autant de facteurs qui contribuent à alimenter ce «gros problème», croit M. Lemaire.

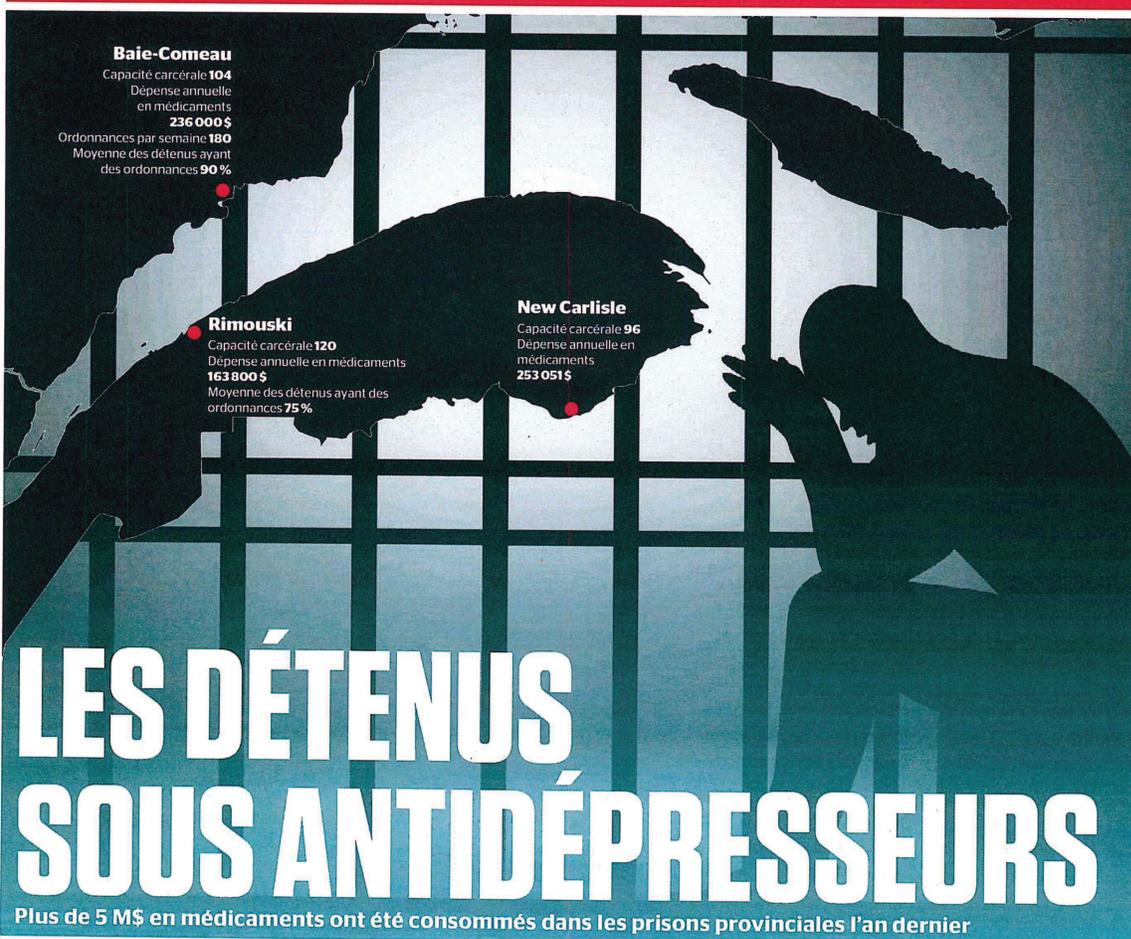
Ce dernier fonde beaucoup d'espoir sur l'ancien pénitencier Leclerc, à Laval (le mi-

nistère de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron a annoncé sa conversion en établissement de détention provincial à la fin février), qui pourrait selon lui être transformé en «genre de prison-hôpital», où des ressources appropriées viendraient en aide aux détenus qui souffrent de problèmes de santé mentale.

CAS PLUS LOURDS

De regrouper en un même endroit les cas les plus lourds pourrait «probablement» dissuader certains détenus de s'inventer des problèmes pour obtenir des médicaments sur ordonnance.

«Une solution qui pourrait être intéressante», croit Éric Belisle, coordonnateur chez Alter Justice. Le cas échéant, ce dernier s'inquiète toutefois des impacts qu'auraient les transferts, notamment pour les visites et les familles des détenus.

**Baie-Comeau**

Capacité carcérale **104**  
Dépense annuelle  
en médicaments  
**236 000 \$**  
Ordonnances par semaine **180**  
Moyenne des détenus ayant  
des ordonnances **90 %**

**Rimouski**

Capacité carcérale **120**  
Dépense annuelle en médicaments  
**163 800 \$**  
Moyenne des détenus ayant des  
ordonnances **75 %**

**New Carlisle**

Capacité carcérale **96**  
Dépense annuelle en  
médicaments  
**253 051 \$**

# LES DÉTENUS SOUS ANTIDÉPRESSEURS

Plus de 5 M\$ en médicaments ont été consommés dans les prisons provinciales l'an dernier

**QUÉBEC | Les personnes incarcérées dans nos prisons provinciales consomment des quantités impressionnantes d'antidépresseurs et de puissants antipsychotiques, révèlent des documents consultés par le Journal.**

**Marc-André Gagnon**

MAgagnonJDQ



«Ils sont drogués», a concédé Stéphane Lemaire, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec.

Visiblement consterné, ce dernier a spontanément qualifié «d'incroyables», les chiffres qui lui ont été rapportés par le Journal.

La facture de ces médicaments destinés aux prisons provinciales a atteint plus de cinq millions de dollars, l'an

dernier.

**LA QUASI-TOTALITÉ DES PRISONNIERS**

Dans certains établissements, c'est la quasi-totalité des détenus qui reçoivent des médicaments sous ordonnance.

À Baie-Comeau, par exemple, 90% des personnes incarcérées peuvent compter sur les prescriptions préparées par le médecin de l'établissement.

Dans cette prison qui affiche une capacité d'accueil de 104 détenus, quelque 180 ordonnances ont été préparées chaque semaine, ce qui a entraîné une dépense de 236 000 \$ en médicaments, l'an dernier.

Paxil, Wellbutrin, Celexa et Ativan ne sont que quelques exemples des comprimés les plus en demande à l'intérieur des murs des établissements de détention du Québec.

On y retrouve aussi l'Effexor, antidépresseur rendu tristement célèbre par le meurtrier Francis Proulx, qui en avait

fait un argument de défense lors de son procès pour le meurtre de Nancy Michaud, attachée politique du défunt ministre Claude Béchard.

**TROP FACILE**

De plus en plus de gens atteints de problèmes de santé mentale se retrouvent en prison – ils sont d'importants consommateurs de médicaments –, et le président du syndicat des agents de la paix constate une «pression soutenue» pour la demande de médicaments.

Idem pour Éric Belisle, coordonnateur d'Alter Justice, un groupe de défense des droits des détenus. «Que ça soit des cigarettes, des médicaments, c'est sûr qu'il y a des détenus qui subissent les pressions d'autres détenus, effectivement, pour donner leurs médicaments», a également relaté M. Belisle.

«On achète la paix, croit M. Lemaire. Tu vas voir le médecin, tu sais quoi

faire... Ce sont des gens qui sont très manipulateurs.»

Tous deux refusent de se mettre la tête dans le sable: en plus de la drogue, il y a bel et bien du trafic de médicaments en prison.

Au ministère de la Sécurité publique, en plus des fouilles, on assure que des mesures sont prises pour assurer le suivi des médicaments prescrits aux détenus.

«Le personnel doit s'assurer que le médicament est consommé immédiatement par la personne incarcérée, et ce, avec l'eau», a souligné Philippe Desjardins, porte-parole du ministère.

Des médicaments pour traiter un taux de cholestérol élevé, comme le Lipitor, ou d'autres produits contre les ulcères gastriques, comme le Prevacid, figurent également sur les bons de commande des établissements de détention.

marc-andre.gagnon 418.204.2140  
@quebecormedia.com

**EXCLUSIF**